



Perspectives des migrations internationales: SOPEMI 2010

Résumé en français

- Les migrations internationales restent au cœur des préoccupations des pays de l'OCDE malgré la baisse de la demande de travail consécutive à la crise économique. L'édition de cette année analyse les tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires dans les pays de l'OCDE. Elle évalue la contribution de l'immigration à l'évolution de la population en âge de travailler au cours de la dernière décennie, et le rôle que les flux migratoires pourraient jouer au cours des dix prochaines années dans la croissance de cette population. La publication met l'accent aussi sur les étudiants internationaux et tente une première estimation de la part d'entre eux qui restent dans les pays d'accueil à la fin de leurs études.
- Cet ouvrage passe également en revue les principaux changements intervenus dans le domaine des politiques migratoires, y compris les nouvelles lois régissant l'entrée, le séjour et l'accès au marché du travail des immigrants. Le recrutement sélectif des immigrants en fonction des besoins du marché du travail et les systèmes à points font l'objet d'une analyse approfondie, de même que les mesures facilitant l'intégration des immigrants, et celles renforçant la coopération internationale en vue d'améliorer le contrôle des frontières et de combattre les migrations irrégulières.
- La publication examine l'impact de la crise économique sur les performances des immigrants sur le marché du travail, en prenant en compte les différences liées au genre, aux secteurs d'activité, aux différents types de contrat et à la dynamique démographique des personnes nées dans le pays et de celles nées à l'étranger.

*L'édition 2010 de la publication
Perspectives des migrations internationales
fait état d'un ralentissement des flux
migratoires vers les pays de l'OCDE...*

L'immigration légale à caractère permanent de ressortissants étrangers (environ 4.4 millions de personnes) a chuté de 6 % en 2008, première baisse après cinq années d'augmentation de 11 % en moyenne. Cependant, cette diminution est imputable à un nombre limité de pays ainsi qu'au niveau particulièrement élevé des flux en 2007. Le repli des flux migratoires s'est toutefois poursuivi en 2009 dans la plupart des pays de l'OCDE, suite à la crise économique.

*...notamment au sein des espaces de libre
circulation et pour les migrations familiales.*

Les migrations au sein des espaces de libre circulation représentent un quart de l'ensemble des migrations dans les pays de l'OCDE, et 44 % en Europe. En Norvège, en Suisse, en Autriche et au Danemark ce type de migration représente plus de la moitié de l'ensemble des flux. Parmi les pays européens, le Portugal, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Italie ont été les principaux pays d'immigration de travail en 2008, avec 20 à 30 % des migrants permanents entrant au titre du travail. Dans les autres pays de l'OCDE, à l'exception du Japon et de la Corée, les migrations familiales prédominent dans les flux à caractère permanent. C'est le cas en particulier aux États-Unis (65 %), en France et en Suède.

*Bien qu'affectées par la crise économique,
les flux migrations temporaires restent
élevés...*

Les migrations temporaires, en augmentation depuis le milieu des années 2000, ont diminué en 2008, bien que ce déclin concerne les programmes de migrations temporaires de travail. En 2008, les pays de l'OCDE ont accueilli plus de 2.3 millions de travailleurs immigrés temporaires, en repli de 4 % après quatre années de hausse continue. Tout semble indiquer que cette tendance se poursuivra en 2009. Le travail saisonnier, les programmes de vacanciers actifs ainsi que les transferts de personnel intra-entreprise ont connu une augmentation en 2008, alors que les autres catégories – en grande partie des migrations de travail à durée déterminée – ont baissé. Les migrations de travail temporaires ont aussi été l'une des premières filières d'immigration affectées par la crise économique.

*...tandis que le nombre de demandeurs
d'asile continue d'augmenter*

Les demandes d'asile dans les pays de l'OCDE sont reparties à la hausse depuis 2006. Avec 39 400 réfugiés, les États-Unis sont en tête des pays d'accueil en 2008. Suivent la France, le Canada, le Royaume-Uni et l'Italie qui ont reçu chacun plus de 30 000 demandeurs d'asile. La Norvège, la Suède et la Suisse sont les pays d'accueil les plus importants, en proportion de leur population totale. L'Irak, la Serbie et, l'Afghanistan sont les principaux pays d'origine.

*L'augmentation des flux d'étudiants
étrangers mène à des installations
définitives*

Le nombre d'étudiants internationaux a plus que doublé entre 2000 et 2007, dépassant 2 millions. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et l'Australie sont les principaux pays d'accueil. En pourcentage, les augmentations les plus marquées ont concerné la Nouvelle-Zélande et la Corée, puis les Pays-Bas, la Grèce, l'Espagne, l'Italie et l'Irlande. Les étudiants internationaux constituent un vivier de futurs travailleurs immigrés hautement qualifiés pour les pays de l'OCDE. Cette publication propose une première analyse des taux de rétention (changement de statut des étudiants qui ont terminé leurs études), et ces taux de rétention varient selon les pays de 15 à 35 %, avec une moyenne de 21 %.

La Chine, en tant que pays d'origine, représente 10 % des flux, l'Inde, le Mexique et la Pologne, moins de 5 %

Les vingt premiers pays d'origine des immigrés représentent plus de la moitié de ces mouvements, la Chine, la Pologne, l'Inde et la Roumanie se classant aux quatre premières places. Par rapport aux flux observés à la fin des années 1990, la Colombie, la Chine, la Roumanie et le Maroc ont enregistré les plus fortes augmentations du nombre de départs. En revanche, la Fédération de Russie et les Philippines connaissent une baisse des flux depuis 2000. Les départs de Polonais à destination d'autres pays européens sont restés élevés en 2008.

Ces dernières années, la croissance démographique dans de nombreux pays de l'OCDE ainsi qu'une part substantielle de la cohorte entrant dans la population d'âge actif ont été en grande partie dues aux migrations internationales...

Si les soldes migratoires se maintiennent à leurs niveaux actuels, la population d'âge actif dans les pays de l'OCDE augmentera de 1.9 % au cours de la décennie 2010-2020, contre 8.6 % entre 2000 et 2010. Entre 2003 et 2007, 59 % de la croissance démographique provenait des flux migratoires. Un tiers des nouvelles entrées dans la population d'âge actif est issu de l'immigration, même si l'arrivée d'enfants et d'immigrés plus âgés tend à réduire cette proportion. La France, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays où l'accroissement naturel demeure le principal vecteur de la croissance démographique. Dans certains pays ou régions – Europe du Sud, Autriche et République tchèque – près de 90 % de la croissance démographique est imputable aux migrations.

...pourtant, une grande partie de la croissance de l'emploi s'explique par l'augmentation des taux d'emploi des résidents plutôt que par le recours à de nouveaux travailleurs immigrés

En moyenne, 51 % de la croissance de l'emploi entre 2005 et 2008 s'explique par l'augmentation des taux d'emploi des résidents, et 39 % par l'apport des migrations internationales. Plusieurs pays, dans lesquels la croissance de l'emploi est due principalement à une plus forte mobilisation de la population active résidente, présentent des taux d'emploi relativement élevés (supérieurs à 75%). C'est le cas notamment au Danemark, en Suisse et en Suède. À l'opposé, et à l'exception du Royaume-Uni, les pays où la croissance de l'emploi provient pour une large part de sources extérieures enregistrent un taux d'emploi inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE.

Le rapport propose cette année un examen des développements structurels et institutionnels en matière de politiques migratoires...

L'intérêt particulier porté aux migrants hautement qualifiés persiste, y compris par la mise en place de systèmes à points (Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas), de même que la tendance à délaissier les approches fondées sur l'offre pour favoriser les candidats en possession de propositions de travail dans des programmes d'immigration permanente (Australie, Canada). Si un pays, la Suède, s'est ouvert aux migrations de travail à tous les niveaux de qualification, partout ailleurs la seule ouverture vers une immigration moins qualifiée se situe dans des programmes de travail saisonnier afin d'encourager cette forme d'immigration temporaire (Australie, Pologne).

... dont les politiques d'intégration et de naturalisation

Les politiques de regroupement familial ont eu tendance à imposer des critères plus restrictifs, tels que des conditions de résidence ou de revenus. Le recours à des tests de connaissance de la langue et de la citoyenneté, préalable au regroupement familial et à la naturalisation, est de plus en plus fréquent.

Certains changements sont liés à la crise

Parmi les nouvelles initiatives adoptées en matière de politique migratoire au cours de la période 2008-2009, plusieurs d'entre elles ont eu pour but de répondre aux défis posés par la crise économique. Dans nombre de pays de l'OCDE, les canaux de migrations de travail ont été examinés attentivement et les critères d'admission ont été affinés. Des dispositifs concernant les immigrés au chômage ne pouvant pas obtenir le renouvellement de leurs permis temporaires ont été mis en place (Espagne, Irlande), ainsi que des aides au retour (Espagne, Japon, République Tchèque). Dans quelques pays, les plafonds numériques ont été réduits (Italie, Corée, Espagne, Australie).

Le rapport examine l'impact disproportionné de la crise économique sur l'emploi des immigrés dans les pays de l'OCDE

La hausse du chômage entre 2008 et 2009 a été plus élevée pour les immigrés que pour les autochtones dans presque tous les pays de l'OCDE. De même, dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux d'emploi ont plus baissé pour les immigrés que pour les autochtones, même si, dans plusieurs pays cet impact a été neutralisé par la hausse des taux de participation des immigrés. Alors que l'emploi total des autochtones a diminué dans presque tous les pays de l'OCDE pendant la crise, plusieurs pays ont toutefois enregistré une augmentation significative de l'emploi total des immigrés. Néanmoins, en raison de l'afflux continu des travailleurs immigrés, cette hausse de l'emploi des immigrés n'a pas suivi le rythme de croissance de la population active immigrée.

Les jeunes immigrés sont particulièrement concernés...

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les jeunes immigrés ont connu une baisse du taux d'emploi par rapport aux jeunes autochtones. Alors que la contraction totale de l'emploi des jeunes (15-24 ans) a été de 7 % dans l'année suivant le deuxième trimestre de 2008, elle a été plus de deux fois supérieure pour les jeunes immigrés. En outre, le taux de chômage des jeunes immigrés était déjà élevé (15 % aux États-Unis, 20 % au Canada et 24 % pour l'UE-15 en 2009). Si l'on considère que l'intégration rapide sur le marché du travail des jeunes immigrés et des immigrés arrivés récemment a été identifiée comme l'un des facteurs-clé de leur intégration sur le long terme, de faibles taux d'emploi sont préoccupants. La récession risque de pénaliser durement les immigrés qui n'ont pas réussi à obtenir un emploi rapidement après leur arrivée, en les stigmatisant sur le marché du travail. Les mesures pour favoriser l'apprentissage de la langue, la formation, le mentorat et le développement des contrats d'apprentissage apparaissent comme des réponses politiques importantes qui devraient être renforcées en période de récession.

... et les femmes immigrées s'en sortent mieux que les hommes

Les femmes immigrées ont été moins touchées par la crise que les hommes, en raison du fait que ces derniers sont concentrés dans les secteurs qui ont le plus durement souffert (bâtiment, industrie, services financiers). Dans tous les pays, à l'exception de la Belgique et de la Hongrie, le taux de chômage des femmes immigrées a moins augmenté que celui des hommes immigrés. Dans certains pays, le taux de participation des femmes immigrées a augmenté pour compenser les pertes de revenus des autres membres de leurs familles.

Les facteurs responsables de la plus grande vulnérabilité des immigrés sur le marché du travail rendent difficile la mise en œuvre des politiques actives du marché du travail

Le rapport examine les déterminants des résultats récents des immigrés sur le marché du travail. Les immigrés ont tendance à être surreprésentés dans des secteurs sensibles aux fluctuations économiques. Ils ont généralement des contrats plus précaires, moins d'ancienneté dans leur poste de travail, et peuvent être victimes de licenciements sélectifs. Les immigrés peuvent être exclus de facto de certaines mesures liées par exemple à la durée de séjour dans le pays d'accueil ou à leur statut administratif. C'est le cas notamment des programmes d'emploi dans le secteur public, ou ceux qui requièrent une ancienneté minimale dans le poste ou un contrat permanent. Le rapport identifie certains domaines dans lesquels les politiques peuvent aider à réduire les effets négatifs à long terme sur l'emploi des immigrés.

Deux chapitres spéciaux abordent des thèmes d'actualité...

Deux questions particulièrement importantes sont abordées dans les chapitres spéciaux. Le premier examine comment se forme l'opinion publique vis-à-vis de l'immigration. Le deuxième traite de l'impact des naturalisations sur l'intégration des immigrés sur le marché du travail.

...le premier chapitre spécial aborde le thème de l'opinion publique et l'immigration

Ce chapitre analyse plusieurs enquêtes d'opinion conduites au cours des dix dernières années et présente de nouveaux résultats empiriques concernant la formation de l'opinion publique en matière d'immigration. Le rôle des caractéristiques individuelles, tant dans l'élaboration des opinions sur les conséquences économiques et culturelles de l'immigration, que dans la formation des préférences sur les politiques migratoires est évalué. L'un des aspects qui ressort de cette analyse est que les convictions sur l'impact économique et culturel de l'immigration influencent de manière significative les attitudes individuelles quant à l'ouverture des frontières aux immigrés. Le débat public sur les thèmes de l'immigration et la politique migratoire est encore largement déterminé par la manière dont les médias abordent ce sujet et par les effets d'un certain nombre de croyances collectives. Certains groupes de populations sont susceptibles d'adopter des positions différentes sur l'immigration et ses effets redistributifs, et aussi selon l'importance qu'ils accordent, entre autres, à la diversité culturelle. Ce qui est le plus important, ce n'est pas tant de chercher à obtenir le consensus de l'opinion publique sur les questions migratoires, mais plutôt de limiter l'effet des croyances populaires et des idées reçues. Dans ce contexte, les réformes des politiques migratoires doivent viser à renforcer la connaissance publique et la compréhension de l'impact économique, social et culturel des migrations. Pour réaliser cet objectif, il est essentiel d'assurer la transparence de l'information quant au volume des flux migratoires, ainsi qu'un meilleur accès à l'information et aux statistiques standardisées en matière de migrations internationales. Un dialogue ouvert avec les différents groupes d'intérêt, basé sur les résultats des recherches dans ce domaine, devrait avoir lieu régulièrement. La connaissance publique du phénomène migratoire pourrait être améliorée grâce aussi à la diffusion par les médias d'une information objective et complète sur les questions migratoires.

...et le deuxième chapitre spécial analyse l'impact de la naturalisation sur l'intégration sur le marché du travail

Au sein de la zone OCDE, la fréquence d'acquisition de la citoyenneté parmi les immigrés varie fortement selon les pays. Dans les pays traditionnels d'immigration, pratiquement tous les immigrés en situation régulière sont naturalisés dans les dix ans suivant leur arrivée. Dans les pays européens de l'OCDE, la proportion d'immigrés résidents de longue durée ayant adopté la nationalité du pays d'accueil semble avoir augmenté au cours de la dernière décennie. Le taux de naturalisation varie selon les groupes d'immigrés. Dans presque tous les pays, les immigrés originaires de pays à bas revenus sont plus susceptibles d'opter pour la naturalisation que les immigrés originaires de pays à hauts revenus et membres de l'OCDE. De même, les femmes ainsi que les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont plus fréquemment la nationalité du pays d'accueil que les immigrés d'un niveau de formation moins élevé. Les immigrés naturalisés obtiennent en général de meilleurs résultats sur le marché du travail. Cela est particulièrement vrai pour les immigrés originaires de pays à faibles revenus, et pour les femmes immigrées. Les immigrés qui optent pour la naturalisation ont déjà en général de meilleurs résultats sur le marché du travail avant de l'avoir obtenue, mais on observe des progrès supplémentaires après l'acquisition de la nationalité, ce qui laisse à penser que cette dernière a en tant que telle un impact sur les résultats des immigrés. Ces progrès peuvent être imputables à la réduction des obstacles sur le marché du travail, à l'accroissement de la mobilité et à la baisse des discriminations. La naturalisation semble notamment promouvoir l'accès des immigrés à des emplois mieux rémunérés et à l'emploi dans le secteur public. L'une des leçons qui peuvent être tirées de ce chapitre est que la réduction des obstacles à l'acquisition de la nationalité – comme les limites à la double nationalité et les critères d'éligibilité extrêmement restrictifs – contribuerait à améliorer globalement les résultats des immigrés sur le marché du travail. Par ailleurs, ceux qui sont déjà éligibles devraient être encouragés à prendre la nationalité du pays d'accueil.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75116
Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights/

